

Personnel visé :

Toutes les personnes ayant reçu une base en relation d'aide dans leur formation et qui, dans leurs fonctions, ont un rôle et une responsabilité dans l'évaluation de la personne en détresse ou suicidaire.

DATES ET ENDROITS :

VOIR LE CALENDRIER

FORMATION ACCRÉDITÉE :

OUI (2 UEC)

HORAIRE :

8 h 30 à 16 h 30

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :

Pour le volet clinique, veuillez communiquer avec Mme Elise Legault au 418-520-9718.

Pour la logistique, veuillez communiquer avec le Service du développement des compétences (SDC) au 418-774-3304, poste 37460

Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques

S'adressant aux partenaires et organismes externes de la région 12

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches est heureux de vous offrir l'opportunité de former vos intervenants à la formation « Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques ». Celle-ci sera offerte à plusieurs reprises sur le territoire de la région 12 au cours de la prochaine année. Prendre note qu'à compter du **1^{er} juillet 2022**, un montant de 205,00\$ (Taxes incluses) par participant vous sera facturé afin de couvrir les frais de nos formateurs et du matériel pédagogique.

Pour chacune des ces formations, 2 places seront réservées à nos partenaires externes. Pour la sélection des participants, nous fonctionnerons à tour de rôle afin d'assurer une équité entre chacun de nos partenaires.

INSCRIPTION

SVP, bien vouloir nous préciser les informations suivantes :

- Prénom et nom de l'intervenant (e) à former
- Fonction de l'intervenant (e) ou profession
- Adresse courriel de l'intervenant (e)
- Nom de l'organisme externe
- Adresse postale et adresse courriel de l'organisme externe
- Date à laquelle vous souhaitez inscrire l'intervenant (e)

Une facture vous sera acheminée après la formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION:

Cette formation d'une durée de 21 heures permet à l'intervenant de développer les compétences spécifiques à une intervention complète et adaptée auprès de la personne suicidaire telles que :

- Accueillir et créer l'alliance
- Repérer la personne vulnérable au suicide
- Vérifier la présence d'idées suicidaires
- Explorer brièvement la situation
- Explorer les critères d'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire
- Travailler l'ambivalence et le repositionnement
- Convenir d'un plan d'action
- Estimer la dangerosité et conclure en sécurité
- Faciliter l'accès au suivi et aux services
- Offrir un suivi de courte durée et offrir un suivi étroit

MODALITÉS :

- Les participants devront assister aux trois (3) journées de formation pour l'obtention de leur certification.